

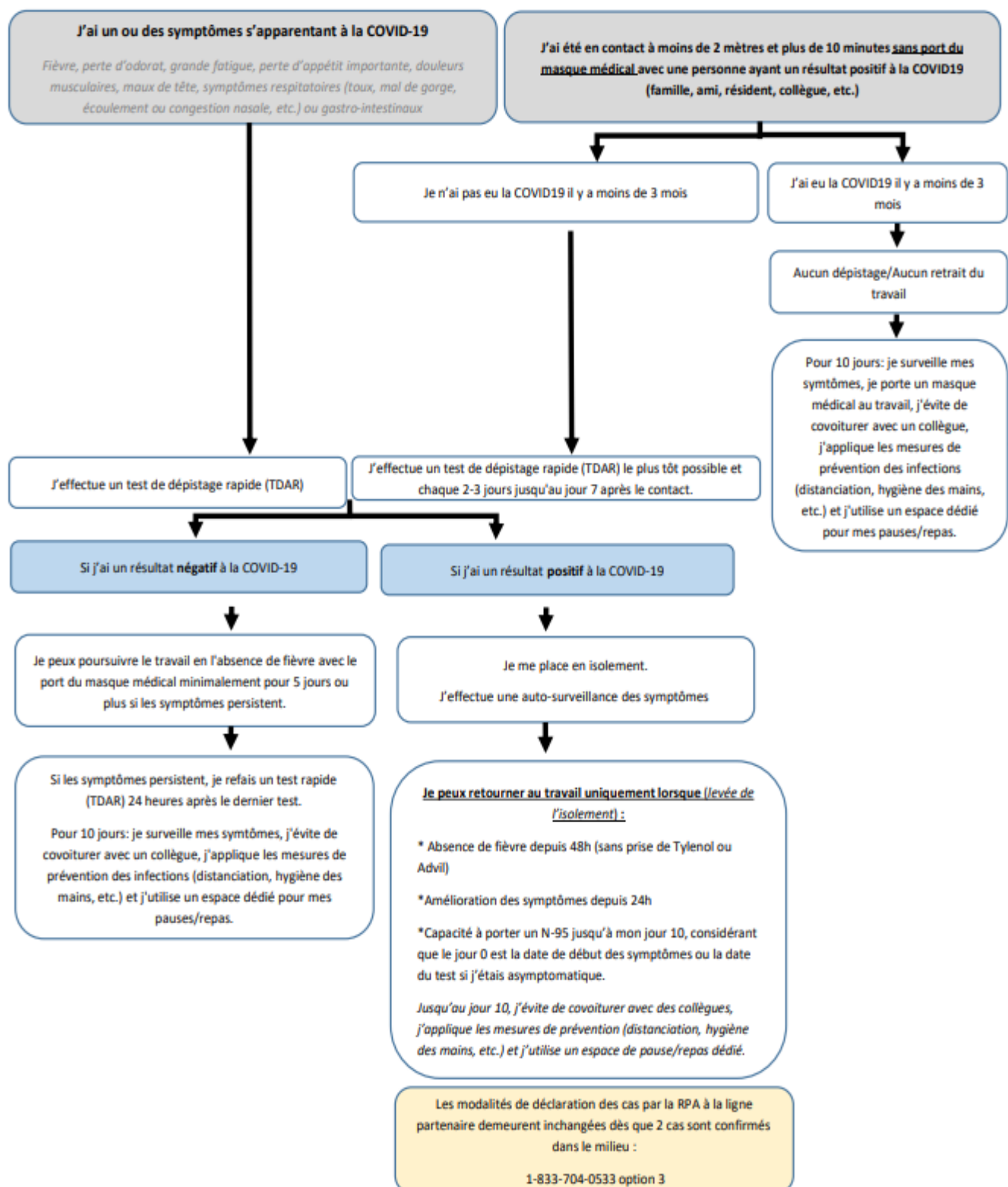
INFO - RPA

Volume 10 — 6 avril 2023

10 h

Les bonnes pratiques pour une collaboration efficace avec l'équipe de certification des RPA

En cohérence avec les récentes consignes émises pour les travailleurs de la santé du CIUSSS, voici les directives à suivre pour les employés en RPA en cas de COVID-19.



Un isolement de 10 jours n'est donc plus systématiquement requis pour les travailleurs en RPA. Toutefois, il est attendu qu'une gestion rigoureuse des mesures de levée de l'isolement (retour au travail) soit effectuée par les travailleurs affectés. Ces nouvelles orientations mettent donc fin à l'analyse des équipes de santé publique pour la levée de l'isolement des travailleurs en RPA ainsi que des analyses de bris de service par la DQEPE.